

BILAN d'une MANDATURE au CESE (2004 – 2010)

Bien que le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ne vote pas la loi, il joue néanmoins un rôle non négligeable, non seulement d'expertise auprès des autorités publiques mais aussi il constitue une instance de dialogue social et un espace de débat de société. Ses avis, rapports et études, reconnus de grande qualité (*par les services publics, intellectuels, les chercheurs....*), reflètent l'expression d'un consensus entre les diverses composantes de la société civile organisée. Le CESE n'est pas une assemblée politique mais de professionnel, des personnalités de la société civile, et qui est à l'origine de bien des avancées. Durant la mandature 2004-2010, le CESE a été souvent saisi pour avis par le gouvernement et les Présidents J. Chirac et N. Sarkozy, ainsi que leurs premiers ministres, y sont intervenus solennellement en plénière.

Aussi, de par la nature du CESE, le **bilan** d'un Conseiller est à la fois tant **individuel** que **collectif** et son importance dépend de l'intensité de l'**engagement personnel** de chacun, d'autant que nous ne disposons que de bien peu de moyens.

S'agissant de **mon bilan collectif et individuel au sein du CESE**, il faut tout d'abord savoir qu'à l'instar de l'Assemblée nationale et du Sénat, le CESE, la 3^{ème} assemblée constitutionnelle de la République, est constituée de 18 groupes qui se réunissent en plénière en principe 2 fois par mois pour adopter ou non des avis et débattre de sujets d'actualité. Ses membres se répartissent chacun dans au moins l'une de ses sections où se réalise l'essentiel des travaux, la production d'avis, de rapports et d'études. Les 9 sections permanentes et les 2 délégations (*l'une pour les droits de la femme et l'autre pour l'Union européenne*) se réunissent traditionnellement un fois par semaine. Ce qui nécessite **de fréquents déplacements en Métropole** et pour ma part en moyenne 2 fois par mois.

Mais contrairement aux députés et sénateurs de l'Outre-mer qui appartiennent chacun à l'un des groupes politiques de leur assemblée, auxquels ils adhèrent, les 11 conseillers ultramarins -un par collectivité- constituent un groupe institutionnel à part entière du CESE, le « **Groupe de l'Outre-mer** », dont la vie est associative avec un président et un bureau ; et ses moyens sont limités à la mise à disposition par le CESE d'un bureau équipé, de fournitures administratives et d'une assistante de groupe. Outre l'éloignement, la diversité et les singularités de nos collectivités, les conseillers de ce groupe se distinguent de leurs collègues par le fait que chacun d'eux représente l'ensemble de la société civile de sa collectivité, et non pas l'une de ses composantes. De plus, ils se doivent de défendre au sein de leur section, souvent face à des personnalités reconnues, les intérêts de tout l'Outre-mer. Un travail qui requiert une intense solidarité et cohésion du groupe, dont a su faire preuve d'excellence le groupe de la mandature 2004-2010, à laquelle j'appartenais.

Dès notre première réunion, nous nous sommes engagés, le « Serment d'Inéa », à travailler ensemble, à faire sortir le groupe de l'Outre-mer de son « anonymat » et à faire valoir que nos collectivités sont des territoires français à part entière et qu'ils constituent des atouts géopolitiques pour la France et l'Union européenne. A cette fin **j'ai proposé, conçu et réalisé la brochure « *Le rayonnement de la France dans le Monde : Connaître l'Outre-mer et l'aimer* »**, que nous avons éditée et diffusée, notamment à nos collègues du CESE lors d'une

présentation en plénière. De même nous avons **acceptés de cotiser mensuellement pour organiser des manifestations et recruter 2 à 3 stagiaires** de haut niveau (*Sc. Po, thésard...*) pour nous aider (*recherches, suivi des travaux de nos sections lors de nos absences....*) Par ailleurs, soutenu par le Président du CESE, Jacques DERMAGNE, nous avons pu disposer de **moyens supplémentaires de communication** (*l'installation d'une salle de vidéo conférence a même été décidée par le CESE*) et obtenu l'accord de principe d'inclure ou de traiter les particularités de l'Outre-mer dans les travaux du CESE, à charge pour chacun d'entre nous de fournir les éléments nécessaires. C'est ainsi, en rupture avec le passé, la **quasi-totalité des rapports et avis mentionnent l'Outre-mer**. En particulier **5 rapports et avis** (*tourisme, pêche, santé, économie*) et ont été exclusivement consacrés à l'Outre-mer, **dont 2 dans ma section**, « les économies régionales et aménagement du territoire » dont les travaux ont nécessité ma présence à Paris chaque semaine durant plusieurs mois. **Un 6^{ème} sur les énergies renouvelables en Outre-mer est en cours**. Il n'en a jamais eu autant au cours d'une mandature !

Tout comme mes collègues ultramarins, **j'ai** donc à cet effet été amené à **m'intéresser à toutes les collectivités, à organiser des réunions, à rédiger des rapports de synthèse** notamment à l'attention des rapporteurs de ma section pour les sensibiliser et les inciter à traiter les problématiques de nos territoires. Sur les 11 rapports et avis réalisés dans ma section, 2 ont été exclusivement consacrés à l'Outre-mer (*équivalent d'un an de travaux sur 6*). Il s'agit de **l'évaluation de la loi Girardin et de la LODEOM** qui ont été l'occasion pour moi d'expliquer à mes collègues les difficultés et l'organisation territoriale de nos collectivités. Le résultat a été que le projet initial de la LODEON a été largement modifié pour prendre en compte les observations du CESE.

Pendant notre mandature, nous avons organisé ou collaboré à la réalisation de **plusieurs manifestations publiques**. Notamment :

- ✧ Des **séminaires** regroupant les bureaux des CESR de l'Outre-mer et notre groupe ont eu lieu à trois reprises, deux à Paris et un sous l'égide du Président J. Dermagne à Mayotte et à la Réunion (*avec comme thèmes les solidarités, la continuité territoriale et les rapports de l'Outre-mer avec l'Union Européenne*)
- ✧ Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, nous avons organisé **un Forum d'Iéna** sur le thème « Une ambition pour les Outre-mer, un enjeu pour la France et pour l'Europe ». Ce colloque a réuni 450 personnes dont de nombreuses personnalités nationales et européennes (Michel Rocard, Michèle Alliot-Marie, Yves Jégo, des représentants de la commission européenne...)
- ✧ Dans le cadre des « Débats d'Iéna », nous avons **organisé un colloque sous le titre « La France redécouvre enfin ses océans »**
- ✧ Nous avons apporté **notre concours au CASODOM pour les « Talents d'Outre-mer »** que nous avons **élargi à l'ensemble des collectivités d'Outre-mer** et qui s'est tenu au CESE.
- ✧ Nous avons participé à de nombreuses réunions de travail, notamment par des membres du gouvernement (*Personnellement j'ai été invité à Paris comme aux Antilles à intervenir dans plusieurs manifestations publiques*).

Les retombées de nos actions se sont traduites, dès 2005, par une véritable prise de conscience, et tout particulièrement au sein du CESE, du potentiel des richesses des territoires

ultramarins, de leur position géographique stratégique et du rôle géopolitique qu'ils pourraient jouer face aux défis que la France doit relever.

Au-delà du CESE, mon engagement en tant que CESE-Guyane a été tout aussi intense. Dès ma nomination, en septembre 2004, j'envisageais d'être l'avocat national et local de la société civile guyanaise et à cette fin j'ai multiplié en vain les rencontres pour constituer une association me permettant de traiter avec les intéressés leurs dossiers afin de pouvoir mieux les défendre auprès des services concernés. A défaut, j'ai créé le **club de réflexion « Expertise et Développement »** qui a organisé de nombreux débats publics (conférences, dîners-débat, séminaires, réunions) traitant de diverses problématiques de développement de la Guyane (*activité aurifère, tourisme, énergie renouvelable, immigration, cohésion sociale, gouvernance locale, éducation, développement...*) et que nous avons fait remonter au gouvernement et l'on retrouve certaines de nos propositions dans des mesures mises en œuvre.

Par ailleurs, je me suis également investi lors du passage en Guyane de plusieurs de mes collègues du CESE, dont certains ont été invités, **à ma demande**, par le Président actuel de la CCIG dans le but que nous puissions nous approprier et adapter si nécessaire les avis et rapports du CESE. Une démarche qui mérite d'être systématisée.

Bien sur, il reste encore beaucoup à faire. Et je regrette tout particulièrement de n'avoir pas pu suffisamment, faute de logistique ou de susciter au niveau local les intérêts nécessaires, pour :

- ✧ travailler régulièrement avec toutes les instances et les acteurs locaux, notamment avec les collectivités locales, le CESR et le 2C2E,
- ✧ informer mensuellement la société civile des activités du CESE (*Plénière, section débats d'actualités, forum...*) et nourrir la réflexion populaire des débats de société et des véritables enjeux de notre développement
- ✧ sillonner nos communes pour mieux les servir et faciliter la mutualisation et leur mise en réseau

Bref, maintenant que mon mandat s'est achevé et que mon successeur prend la relève, j'entends néanmoins poursuivre mon engagement en faveur de la défense des intérêts de la Guyane et contribuer à en faire une « **Société Solidaire, Prospère et Moderne** ». J'envisage en effet, d'une part de mettre mes compétences et mon expérience, en tant que conseil et expert, au service de tous, et, d'autre, avec l'accord de son bureau, d'ouvrir le **Club « Expertise et Développement »**, que je préside, à la réflexion populaire. Je souhaite que ce club devienne un observateur et un décrypteur attentif et objectif de la vie politique et publique. Non seulement qu'il aide à bâtir en Guyane un développement réel et durable en faveur du « vivre ensemble », du bien être, du mieux-être et du mieux-vivre de tous, mais aussi qu'il fasse de **l'écoute et du respect de l'autre des valeurs non négociables**

Cayenne le 3 octobre 2010

Nestor RADJOU

Liste interventions plénière M. Nestor RADJOU
Mandature 2004/2009

21 juin 2005 : « Communes, intercommunalités quels devenirs ? »

10 janvier 2006 : « Aménagement du territoire, services publics et services au public »

11 juillet 2006 : « « Evaluation de la loi programme pour l’Outre-mer du 21 juillet 2003 »

14 novembre 2006 : « Une nouvelle dynamique pour le transport intermodal »

13 février 2007 : « Quels besoins en services pour l’agriculture du 21^{ème} siècle ? »

9 mai 2007 : Colloque des professeurs d’économie – Table ronde économie ultramarine.

12 juin 2007 : Sécurité routière et circulation : la responsabilité des différents acteurs.

26 février 2008 : «Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence ».

25 mars 2008 : « Projet de loi programme de programme pour le développement économique et la promotion de l’excellence Outre-mer ».

8 juillet 2008 : Les pôles de compétitivité : Faire converger performance et dynamique territoriale.

10 février 2009 : « Conditions pour le développement numérique des territoires ».

23 Septembre 2009 : « Infrastructures et développement des territoires : un autre regard – une nouvelle vision »

3 Novembre 2009 : « Comité pour la réforme des Collectivités locales »

7 juillet 2010 : L’économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française.

Un 12^{ème} rapport « le rôle et la place de l’Etat dans les institutions » est en cours dans ma section,

Parcours succinct en Guyane de Nestor RADJOU

Nestor RADJOU

Officier de l'Ordre National du Mérite

48 bis rue, Christophe Colomb ; 97300 CAYENNE

Tél/fax : 0594-35-79-54

Mobile : 0694 40 05 60

E-mail : exp.dev@orange.fr



Titres universitaire :

Docteur en Mathématiques

Docteur en Economie

Spécialiste du développement et de l'aide à la décision

Principales activités et interventions en Guyane (1994 à 2010) :

- ✧ **Directeur du CFA de 1994-96** : achève les travaux de construction, inaugure les bâtiments et fait passer le nombre d'apprentis de 100 à 300.
- ✧ **Novembre 1996** : Représentant du CNES/CSG à la **Conférence Internationale de Mathématiques et Cultures régionales** (ma conférence a porté sur « La mathématique comme Modèle universel d'intégration sociale »)
- ✧ **Directeur Général d'IRIG DEFIS de 1997 à 2007** :
 - En janvier 97 l'association est très **endettée** et réduite à 1 employé et 4 pépiniéristes
 - **Durant ces 10 ans** la structure s'est considérablement développée, avec 5 missions importantes (OREF-CARIF- GEDL-PJDG-RAAPE) ; **reconnue et pas endettée**. En particulier elle a été missionnée :
 1. en 1999 par l'AMG pour organiser le Congrès de l'ACEDOM
 2. en 2000 par MEDETON et le CR pour organiser la « Première université de la formation professionnelle des DOM »
 3. en 2001 pour organiser le « Séminaire sur le développement durable de Saint-Georges » en partenariat avec l'Etat d'AMAPA.
- ✧ **Conseil économique de l'Association des Maires de Guyane** de 1999 à 2004 (*Conférencier et animateur au Congrès de l'ACEDOM*)
- ✧ Membre du Comité de Pilotage des Assises des Libertés Locales de **2002**
- ✧ **Missionné en 2003 par le Gouvernement** (les ministres F Fillon et JF Mattéi) **pour résoudre la crise de la CGSS-Guyane**, en tant qu'administrateur provisoire (*qui concentre tous les pouvoirs du CA et plus*)
- ✧ **Nommé en 2004 Conseiller Economique et Social** (aujourd'hui CESE)
- ✧ Membre du Conseil de Surveillance de l'IEDOM-Guyane depuis 2008
- ✧ Promu en 2008 **Officier de l'ordre National du Mérite** (et, exceptionnel, sans au préalable avoir été chevalier).
- ✧ **Conférencier** et expert (*Auteur d'un très grands nombre interventions, d'articles, de séminaires, de conférences, de rapports...*).
- ✧ **Chargé de cours en Master d'économie** (IES/UAG de 2007-2010).
- ✧ **Membre du LEAD** (*Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement*).